

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2017/n°39/7.1/15.06/10

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	26

SEANCE DU 15 JUIN 2017

Date de la convocation : 01-06-2017
Date de l'affichage : 08-06-2015

L'an deux mille dix-sept,
Le QUINZE JUIN à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Noémie CLAUDEL, Adjointe au Maire

PRESENTS : Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Cédric BONATO, Rachida BOUTEILLER, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absent ayant donné procuration :

G. TRAUJLET à J. SOLEYROL
P. MAUMEJEAN à JC CAMPOS
C. BERTINI à S. ROUS
G. BER a A. BONNET
F. LABARUSSIAS à C. BONATO

OBJET :

BUDGET PARKINGS

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Rapporteur : Marielle NEPOTY

Absents : O. BERTRAND, N. THEODOSE, A. JACINTO.

Secrétaire de séance : A. FOUREL

Le compte administratif 2016 qui vient d'être adopté met en évidence :

- Un excédent de fonctionnement de 201 135.94 €
- Un excédent d'investissement de : 74 117.21 €

Il est proposé au conseil municipal

- D'affecter 170 000 € en excédent de fonctionnement capitalisé
- D'affecter le solde soit 31 135.94 € en excédent de fonctionnement reporté

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

Pour : 25. Abstention : 1 : H. THELENE

- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 19-06-2017
- date d'affichage : 19-06-2017